



TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE À PARTIR DU LUNDI 06 MARS 2017

PLATEFORME REVENDICATIVE INTERSYNDICALE

Dans un contexte d'austérité budgétaire, de baisse des effectifs (-1,4%) et d'augmentation de la charge de travail, **la dégradation des conditions de travail s'amplifie.**

Nous le vivons au quotidien : course à la productivité, mutualisations, réorganisations, heures supplémentaires voire écrêtées, multiplication des contrats précaires.

Tout cela est inscrit dans l'actuelle Convention Tripartite que Pôle emploi 2020 décline opérationnellement.

Pour nos organisations, la casse des garanties collectives - à travers par exemple le projet d'accord de Classification réputé non écrit ou bien encore l'accord GPEC en vigueur - doit être combattue.

En effet, par l'accord dit GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) la direction de Pôle emploi organise la transformation massive des métiers GDD, du conseil à l'emploi, des A2S, des pôles appui, des fonctions support.

L'objectif de l'accord est d'accompagner la mise en œuvre de la **restructuration d'ampleur** que nous subissons aujourd'hui par le plan stratégique **Pôle Emploi 2020**.

Ce plan a pour effet notamment :

- La suppression des A2S et la déqualification des psychologues du travail
- La disparition quasi totale du métier d'indemnisation et l'externalisation de l'assurance chômage
- La diminution drastique des fonctions support (DT, DR, DPSR) et appui gestion (PAG)
- Une nouvelle segmentation du métier des Conseillers à l'emploi (CEP/suivi/...)
- La dématérialisation à outrance (NPDE, Emploi Store, mail.net, DSN,...) et le lancement de « Bob emploi », dans une nouvelle tentative de substitution des conseillers par la machine et de mise à distance des usagers.
- L'accroissement de l'externalisation et de la privatisation de nos missions
- Le déploiement d'une nouvelle « offre de service » entraînant une réorganisation immobilière avec le projet « agence de demain » et la réduction du nombre d'agences en lien avec le développement des Maisons de Service Au Public (MSAP)

Ces orientations - que la DG tente de justifier notamment par une automatisation de nos activités soit disant inéluctable - constituent une offensive généralisée visant à l'abandon de nos missions, nos métiers, de la CCN et du statut 2003, au profit du privé lucratif. Dans le même temps, de lourdes menaces de régionalisation pèsent sur Pôle emploi.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales sont convaincues que de telles orientations ne s'accompagnent pas mais se combattent, c'est le démantèlement de notre outil de travail qui est engagé.

C'est pourquoi, elles appellent les personnels de Pôle emploi à se mobiliser massivement pour obtenir :

- Le retrait de l'accord GPEC et l'arrêt de la mise en œuvre de Pôle emploi 2020 dont OSSPP.
- La fin de tout processus de Régionalisation et de privatisation et la défense du caractère public et national de Pôle emploi
- La défense de nos missions de service public et de protection sociale collective dans le cadre du régime d'assurance chômage, le maintien des activités de Pôle emploi telles que prévues par la loi de fusion du 13/02/2008.
- L'arrêt de la sous-traitance et la ré-internalisation de toutes nos activités
- La reconnaissance et le maintien de tous nos métiers dans le respect de nos expertises, qualifications et identités professionnelles
- L'embauche de personnel en CDI
- L'amélioration de nos conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers
- Une augmentation générale des salaires et traitements (point d'indice et point salaire)
- Une classification garante des qualifications et de l'expérience acquise dans nos métiers, intégrant un déroulement de carrière automatique pour toutes et tous

**POUR L'AVENIR DE NOS MISSIONS, DE
NOS MÉTIERS, DE NOS EMPLOIS**

TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE

À PARTIR DU LUNDI 06 MARS 2017

**PARTOUT REGROUPONS-NOUS DANS LES
RASSEMBLEMENTS ET LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
POUR DÉCIDER COLLECTIVEMENT DES SUITES À
DONNER À LA MOBILISATION**

Paris, le 19 janvier 2017